

# LES SERVICES ENFANCE

---

Réunion d'information aux familles

Mercredi 6 juin 2018



# Accueil – Déroulement de la réunion

1- Présentation de l'équipe

2- Présentation de la nouvelle organisation de l'Accueil de Loisirs à la rentrée prochaine

3- Questions-échanges

4- Présentation de la restauration et des temps périscolaires dans les écoles publiques de Blain à la rentrée prochaine.

5- Questions – échanges

6- Pot

# L'équipe

## **Une responsable de pôle Education.**

Le pôle Education regroupe les services: Affaires scolaires, Enfance, Restauration collective et Entretien

## **Une responsable du service Enfance**

Le service organise les accueils périscolaires et les accueils de loisirs de la ville.

## **Trois directeurs d'Accueils de loisirs**

périscolaire et/ou extrascolaire, maternel ou élémentaire

## **Un agent d'Accueil**

des écoles publiques de Blain

## **Des agents d'animation et des ATSEM**

# Accueil de loisirs : objectifs 2018-2019

**1- Augmenter la capacité d'accueil des mercredis afin de répondre aux besoins croissants des familles.**

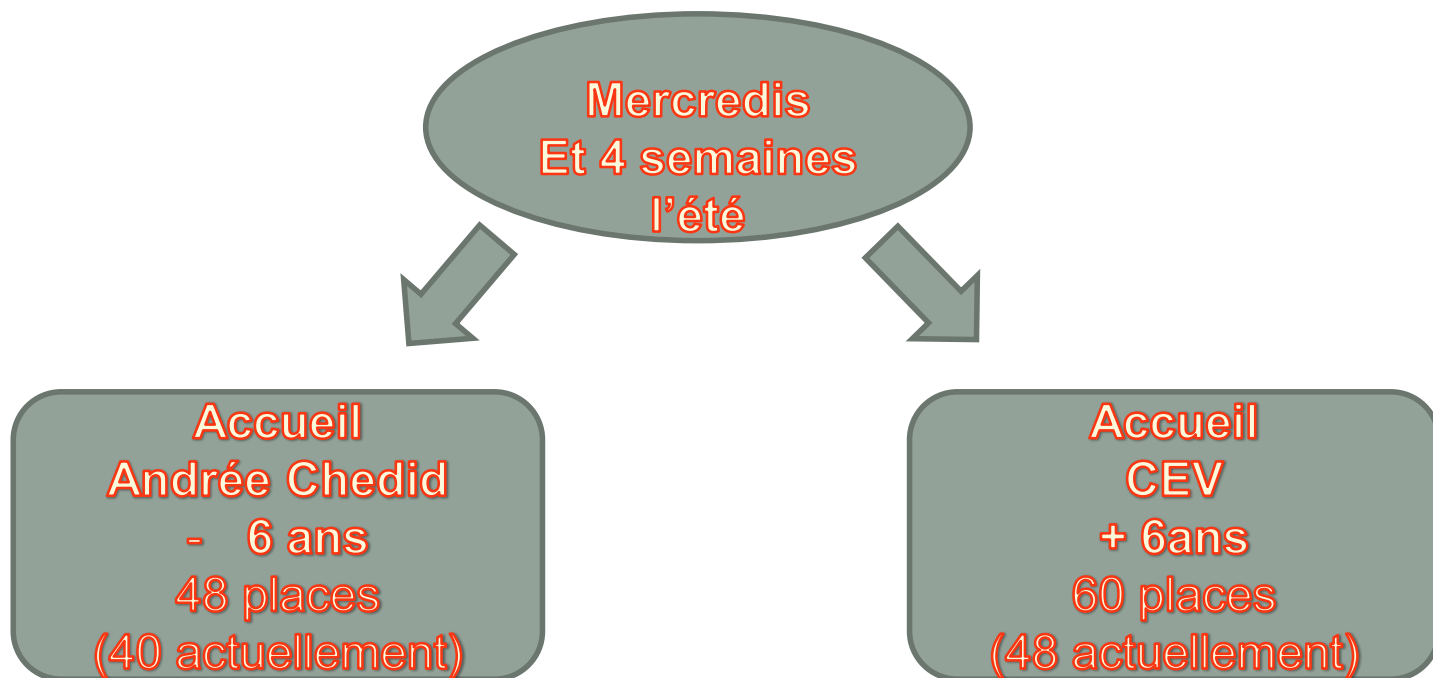
*L'accueil de loisirs actuellement dispose de 88 places dont 40 maximum pour les enfants de – de 6 ans.*

**2- Accueillir les enfants de moins de 6 ans dans des locaux adaptés à leurs besoins**

*Disposer d'un véritable espace de sieste, de sanitaires adaptés en nombre suffisant.*

# Accueil de Loisirs – Organisation 2018

## Un accueil différencié pour les périodes d'affluence



Augmentation de l'offre d'accueil de 88 à 108 places

Amélioration des conditions d'accueil des – 6ans

# Accueil de Loisirs – Organisation 2018

## Comment s'organiser lorsqu'on dépend de deux sites?

### **Le matin: Accueil sur un seul site de la fratrie**

Accueil des fratries qui le souhaitent sur un seul site à Andrée Chedid. Le transport des grands sera assuré avec un minibus et devra être réservé à l'inscription car le nombre de places sera limité.

### **En fin d'accueil : Scanne sur un seul site de la fratrie**

En fin d'accueil (fin de demi-journée ou fin de journée) le parent à la possibilité de scanner le départ de toute la fratrie sur le 1<sup>er</sup> site et bénéficie de 15 minutes gratuites pour récupérer le ou les enfants sur l'autre site.

# Accueil de Loisirs – Organisation 2018

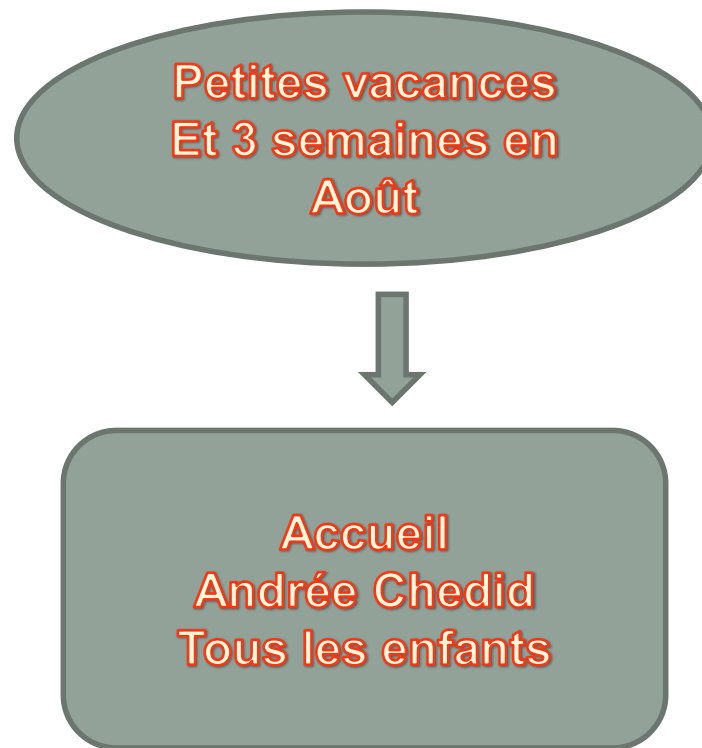


**Andrée Chedid quels espaces seront utilisés?**

En accord avec le directeur de l'école l'accueil de loisirs utilisera l'ensemble des locaux en dehors des salles de classes et atelier.

# Accueil de Loisirs – Organisation 2018

Un seul accueil pour les périodes de faible affluence.



Pas d'augmentation de la capacité d'accueil.



# Les projets pédagogiques

- **Un socle commun à tous les accueils de Blain**

L'équipe d'animation a pour mission éducative:

- ❑ De permettre aux enfants: d'apprendre à partager, d'être à l'écoute des autres, d'intégrer des règles de vie collectives et individuelles, de s'épanouir.
- ❑ De permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs et de les encourager dans leurs découvertes en expérimentant des nouvelles choses.

# Les projets pédagogiques

- **Des spécificités en fonction des accueils:**
  - Accueil de 3 à 6 ans à Andrée Chedid mercredis et été (4sem)
  - Accueil de 6 à 12 ans au CEV mercredis et été (4sem)
  - Accueil de 3 à 12 ans à Andrée Chedid Petites vacances et été (4 sem)

*Une attention particulière sera portée aux projets des accueils d'Andrée Chedid pour marquer la différence avec l'école. Cela se traduira par des rythmes différents, un vocabulaire adapté (ex: pas d'utilisation du mot « récréation ») et un aménagement de l'espace spécifique.*

# Horaires de l'accueil de loisirs

Péricentre matin	matin	midi	après-midi	Péricentre soir
7h30-8h30	8h30-12h30	12h30-13h30	13h30-17h30	17h30-18h30

**Pour des raisons de sécurité les parents ne sont pas autorisés à déposer ou venir chercher leur enfant au restaurant scolaire Anatole France.**

**Aucune entrée ou sortie ne peut se faire durant la pause déjeuner.**

***Attention : Les enfants retournent dans les accueils entre 13h30-13h40.***

# Réservation

- Seules les familles disposant d'un **dossier d'inscription complet** peuvent réserver des journées ou demi-journées d'accueil de loisirs.
- Vous pouvez effectuer vos réservations en complétant les **fiches de réservations disponibles à l'accueil de la mairie, à l'accueil de loisirs et en téléchargement sur le site Internet de la ville de Blain : [www.ville-blain.fr](http://www.ville-blain.fr),**
- Vous pouvez les déposer soit à l'accueil de la mairie, à l'accueil de loisirs ou les transmettre directement à l'accueil de loisirs par mail : [accueildeloisirs@ville-blain.fr](mailto:accueildeloisirs@ville-blain.fr)
- **Aucune réservation ne peut-être faite par téléphone.**

# Délais de réservation

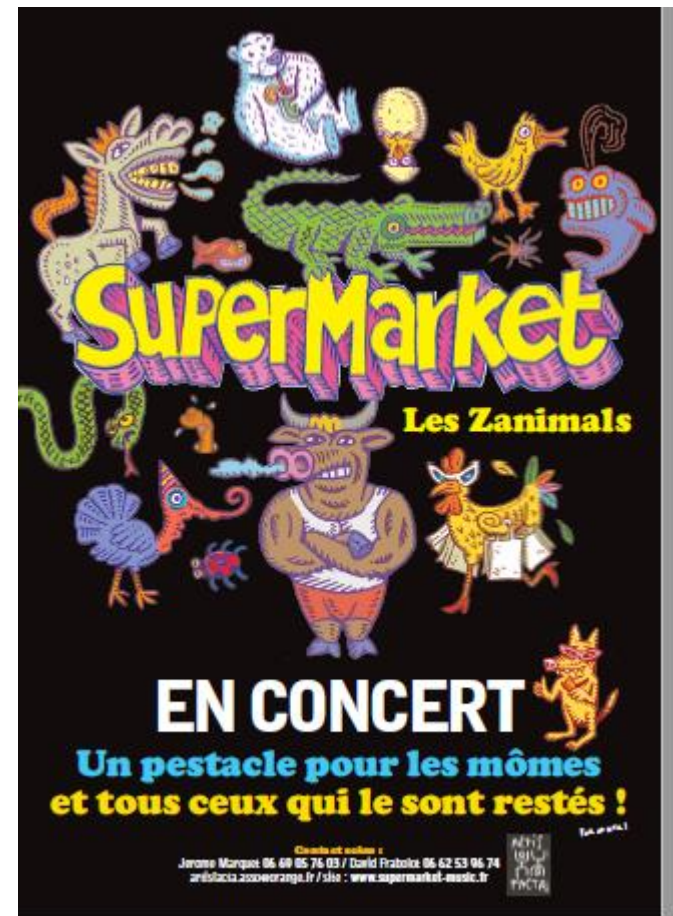
- **Pour les vacances scolaires**, afin d'organiser l'encadrement des enfants, les fiches de réservation sont à retourner **15 jours avant le premier jour des vacances.**
- **Pour les mercredis**, afin d'organiser l'encadrement des enfants les réservations doivent être effectuées **au moins 15 jours avant la date d'accueil.**
- Les réservations se font dans la limite des places disponibles. En cas d'indisponibilité, une réponse vous sera donnée dans le meilleur délai après réception de votre réservation.
- **Attention : le respect des délais de réservation ne garantit pas une place.**

# Annulation

- Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 8 jours avant l'accueil de l'enfant. Passé ce délai, les absences sont facturées aux familles.
- Les annulations se font par écrit uniquement soit en complétant le registre d'annulation à l'accueil de loisirs soit par mail [accueildeloisirs@ville-blain.fr](mailto:accueildeloisirs@ville-blain.fr) soit par courrier.
- Sur présentation d'un certificat médical, les absences pour maladie ne sont pas facturées aux familles.
- Aucune dérogation en dehors d'un certificat médical ne sera accordée. Passé le délai, les absences sont facturées aux familles.

A vos agendas !

N'oubliez pas  
le Concert  
de l'Accueil de Loisirs  
Vendredi 15 juin à 19h  
au CEV



## Séjours été 2018

Il reste quelques places!  
Les inscriptions sont encore  
possibles,  
n'hésitez pas à prendre  
contact avec  
l'Accueil de Loisirs!



# Règlement intérieur

Avez-vous des questions?


\*\*\*


Distribution du règlement intérieur des  
accueils de loisirs applicable au 1<sup>er</sup>  
septembre 2018.

\*\*\*

*2<sup>ème</sup> partie de la réunion:  
Ecoles Publiques*

# Les horaires des écoles

 sous la responsabilité  
des services municipaux

 sous la responsabilité de  
l'éducation nationale



LUNDI MARDI JEUDI ET VENDREDI	
7H30 - 8H45	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
8H45 - 8H55	ACCUEIL DES ÉLÈVES
8H55 - 11H55	ENSEIGNEMENT
11H55 - 13H15	PAUSE MÉRIDIENNE
13H15 - 13H25	ACCUEIL DES ÉLÈVES
13H25 - 16H25	ENSEIGNEMENT
16H25 - 18H30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Il n'y a pas d'école le mercredi.



# L'accueil des écoles: Un service pour les familles

Situé au Groupe scolaire Anatole France dans le bureau à proximité du portail principal.

L'agent d'Accueil est à votre disposition pour :

- Enregistrer l'absence d'un élève, quelle que soit son école et transmettre l'information aux directeurs des écoles, au restaurant et à l'accueil périscolaire
- Enregistrer votre réservation et/ou votre annulation de repas et d'accueil périscolaire
- Mettre à jour votre fiche famille ou vos fiches enfants (dossier d'inscription)

# L'accueil des écoles

- Ouvrir le portail si vous avez rendez-vous
- Accueillir les élèves qui utilisent les services d'un taxi pour des rendez-vous extérieurs et les accompagner vers les chauffeurs

**L'agent d'Accueil peut se déplacer dans toute l'école, aussi nous vous remercions de bien vouloir laisser un message sur le répondeur ou utiliser la boîte aux lettres pour transmettre vos documents.**

**- 02.40.79.00.80 TAPER 1-**

# La restauration scolaire

- Le service de restauration collective de Blain a pour objectif de produire des repas de qualité favorisant à la fois la santé, l'environnement et l'économie locale du territoire.
- Au moins 20% des produits sont issus de l'agriculture biologique ou locale. Le plan alimentaire est élaboré par notre chef cuisinier, Monsieur Nicolas Forest.
- Des animations se déroulent tout au long de l'année: menus à thème, animations autour d'un aliment etc.
- Une porte ouverte sera organisée pour les familles à l'automne prochain.

# Le projet pour les élémentaires

- La pause méridienne doit permettre à l'enfant de se « restaurer » et de se « ressourcer ». Elle doit favoriser la coupure, la détente, les loisirs, le jeu, le repos entre deux séquences d'apprentissages qui nécessitent efforts et concentration.
- Comme son nom l'indique ce temps est un temps de pause, l'objectif n'est donc pas d'occuper les enfants à tout prix. Les enfants ont le choix. Ils peuvent rester jouer en autonomie entre copains sur des temps non « dirigés » mais encadrés ou participer à une activité.

# Le projet pour les élémentaires

Quel type d'activités durant la pause méridienne?

- Les activités proposées doivent respecter le rythme de chaque enfant et leurs envies.
- Peuvent être proposées des activités manuelles (bricolage, bois, peinture), activité vidéo (stop motion), détente, relaxation, activité écriture : mise en place d'un journal. activité de découverte scientifique et technique (création de fusée) ; lecture : BCD, jeux de société, activités culinaires (éducation à l'alimentation), jardinage (plantation, récolte, observation...), jeux sportifs (foot, basket...) jeux de cour (épervier, tomate ketchup, loup...).

# Le projet pour les maternelles

- Les ATSEM sont positionnées au cœur du projet de la pause méridienne des écoles maternelles de Blain.
- L'objectif est de permettre à l'enfant de bénéficier d'un temps de restauration qui favorise l'apprentissage de l'autonomie et l'éveil au goût dans un cadre sécurisant et convivial.
- Pour cela, les ATSEM déjeuneront avec les enfants à partir de la rentrée de 12h à 12h45 tous les jours.
- Elles les accompagneront à la sieste pour les PS et MS ou les encadreront sur la cour de 12h45 à 13h15 pour les GS.



# Les accueils périscolaires

Les 3 Accueils :

- APS maternelle Anatole France (**hors TPS**)
- APS élémentaire Anatole France
- APS Andrée Chedid (**hors TPS**)

Le service est proposé uniquement les jours d'école :

Accueils	Ouverture	Fermeture
matin	7:30	8:45
midi	11:55	13:15
soir	16:25	18:30

# Dossier d'inscription et réservation

- Dossier vert distribué dans les cartables à remettre avant le **15 juin** à l'agent d'accueil pour Anatole France ou au périscolaire pour Andrée Chedid.
- Réservation **OBLIGATOIRE** des repas et des accueils périscolaires.
- Facturation des repas et des accueils du soir si les réservations n'ont pas été annulées avant 9h le jour même.

# Calendrier 2018-2019 des temps forts

- Soirées jeux de société Vendredi 19h-21h  
28/09/2018 à Andrée Chedid  
05/10/2018 à Anatole France
- Matinées découvertes des activités samedi 10h-12h30  
16/03/2019 à Andrée Chedid  
30/03/2019 à Anatole France

\*\*\*

**Avez-vous des questions ?**

# Convivialité

Nous vous remercions pour  
votre attention, nous vous  
proposons de poursuivre les  
échanges autour d'un verre et  
des petits gâteaux...